



**STRATEGIE
CONTINENTALE
DE L'EDUCATION
2016 – 2025**

CESA 16-25

**STRATEGIE
CONTINENTALE
DE L'EDUCATION**

2016 – 2025

CESA 16-25



SOMMAIRE

ACRONYMES	3
AVANT PROPOS	5
REMERCIEMENTS	6
RESUME ANALYTIQUE	7
1. HISTORIQUE ET CONTEXTE	10
2. DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION EN AFRIQUE: Etat des Lieux et Défis	13
2.1. Introduction	13
2.2. Aperçu des différents sous-secteurs	13
2.2.1- Préscolaire	14
2.2.2- Enseignement primaire	15
2.2.3- Enseignement et Formation Technique et Professionnelle (EFTP)	16
2.2.4- Enseignement Secondaire	17
2.2.5- Enseignement supérieur	18
2.2.6- Education et Formation informelles et non formelles et Analphabétisme	19
3. STRATEGIE	21
3.1. Vision de l'Union Africaine	21
3.2. Mission de la CESA 16-25	21
3.2.1. Principes directeurs	21
3.2.2. Piliers	21
3.2.3. Objectifs stratégiques	22
SO1 - Revitaliser la profession d'enseignant... ..	22
SO2 - Construire et réhabiliter les infrastructures... ..	22
SO3 - Exploiter la capacité des TIC	23
SO4 - Améliorer l'acquisition des connaissances... ..	23
SO5 - Accélérer les processus conduisant à la parité du genre... ..	24
SO6 - Lancer les campagnes d'alphabétisation... ..	24
SO7 - Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques... ..	24
SO8 - Elargir les possibilités de l'EFTP	25
SO9 - Promouvoir l'éducation pour la paix et la prévention des conflits... ..	25
SO10 - Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur... ..	26
SO11 - Améliorer l'administration du système scolaire... ..	26
SO12 - Mettre sur pieds une coalition en faveur de l'éducation... ..	26
4. COMMUNICATION ET PLAIDOYER	27
4.1. Les objectifs de communication et de plaidoyer de la stratégie de la CESA 16-25	27
4.2. Actions préalables	27
5. GOUVERNANCE	28
5.1 Niveau continental	28
5.2 Niveau régional	28
5.3 Niveau national	28

6. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI	29
6.1. Principes d'intervention	30
6.2. Arrangements Institutionnels	31
6.2.1 Les institutions de niveau continental : Union Africaine	31
6.2.2 Niveau régional : les communautés économiques régionales (CER)	31
6.2.3 Au niveau des pays : les États membres	32
6.2.4 Secteur privé	32
6.2.5 Partenaires régionaux et continentaux	32
6.2.6 Le Rapport d'Activités Continentales Annuelles (RACA)	32
7. FINANCEMENT : mobilisation des ressources	34
7.1. Plans stratégiques et d'investissement	34
7.2. Mobilisation des ressources nationales	34
7.3. Mobilisation du partenariat Public-Privé	34
7.4. Contribution des partenaires au développement	35
8. CONCLUSION	36
Références	38

ACRONYMES

AQRM	Mécanisme Africain d'Evaluation de la Qualité
AUA	Association des Universités Africaines
AUF	Association des Universités de Langue Française
AWARD	African Women in Agricultural Research and Development
BAD	Banque Africaine de Développement
CAMES	Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
CER	Communauté(s) Economique(s) Régionale(s).
CESA 16-25	Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique 2016-2025
CNQ	Cadres Nationaux de Qualifications
CRQ	Cadres de Qualifications Régionales
CTS	Comité(s) Technique(s) Spécialisé(s)
CUA	Commission de l'Union Africaine
DCTP	Développement des Compétences Techniques et Professionnelles
ECM	Éducation à la Citoyenneté Mondiale
EDD	Education pour le Développement Durable
EFNF	Education et Formation Non Formelle
EFTP	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EPPE	Education et Protection de la Petite Enfance
EPT	Education Pour Tous
EPU	Enseignement Primaire Universel
FAWE	Forum for African Women Educationalists
FME	Forum Mondial sur l'Education
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PD	Partenaire de Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
RACA	Rapport d'Activités Continentales Annuelles
RHST	Ressources Humaines, Science et Technologie
RMS	Rapport Mondial de Suivi
RUFORUM	Regional Universities Forum for Capacity Building in Agriculture
S&E	Suivi et Evaluation
SARUA	Association Régionale des Universités d'Afrique Australe
SIGE	Système d'Information de Gestion de l'Education
STISA 2024	Stratégie Continentale pour la Science, la Technologie et l'Innovation
TBS	Taux Brut De Scolarisation
TIC	Technologies de l'information et de la Communication
UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture



Présenter la Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique ne peut être qu'un moment de réelle satisfaction en même temps que de grande émotion, au regard des enjeux de l'éducation sur un continent qui se donne autant d'ambitions que celle exprimées dans la Vision de l'Union Africaine.

Tenant compte de tout l'environnement mondial, nous avons voulu ici exprimer nos propres objectifs pour mieux nous situer par rapport aux objectifs globaux de développement.

Conscients qu'il n'existe pas de solutions uniques toutes faites comme « une chaussure déjà taillée », nous voulons, à travers cette Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA 16-25) nous approprier les objectifs globaux, les adapter et les rendre compatibles avec nos propres objectifs, afin de nous donner plus de chance d'être plus efficaces, et fiers de réaliser des performances meilleures que celles atteintes pour les OMD, et dont les échéances s'achèvent sur une note mitigée.

L'adoption de la CESA 16-25 pour l'Afrique fait suite à la conférence des ministres africains de l'éducation de Kigali (Rwanda), au Forum Mondial de l'Education qui s'est tenu à Incheon (Corée), et à l'adoption des Objectifs du Développement Durable.

Il s'agit d'une stratégie continentale qui entre totalement dans le cadre décennal 2016-2025 de l'Agenda 2063 et répond aux préoccupations de la Position Commune Africaine (PCA) pour le développement post 2025.

Tirant les leçons des plans et stratégies continentales antérieurs, et au regard du rôle et de la place de la CUA (UA) qui, contrairement aux états membres, ne dispose pas de territoire pour la mise en œuvre des stratégies continentales sur le terrain,

Tenant compte de la présence sur le terrain de nombreux acteurs très actifs et prêts à se mobiliser au sein des coalitions nationales, régionales et continentales en faveur de l'éducation, la science et la technologie,

La présente CESA 16-25 veut donner à chaque partie prenante de l'éducation la possibilité de participer à son meilleur niveau au développement de l'éducation et de la formation technique et professionnelle en Afrique.

La perspective qu'ouvre le Rapport Annuel des Activités Continentales (RACA) devrait mettre en lumière au niveau continental les activités qui se mènent à travers les pays en faveur de l'éducation et donner des informations sur les institutions impliquées, qu'elles soient nationales, régionales, continentales ou situées en dehors du continent.

Avec ce rapport s'ouvre aussi la possibilité de mécanismes communs d'évaluation pour rendre comparables les progrès des uns et des autres et des échanges d'expériences stimulants.

REMERCIEMENTS

Je voudrais rendre un hommage mérité à l'équipe de rédaction composée de Hamidou BOLY, Hamidou BOUK-ARY, Ahlin BYLL-CATARIA, Damtew TEFERRA, Kabiru KINYANJUI, Tarek CHEHIDI, et à tous les experts venus des pays et des Communautés Economiques Régionales ainsi qu'aux représentants des partenaires (GIZ, UE, UNESCO) qui ont pris part aux débats préliminaires de l'atelier de rédaction.

Mes vifs remerciements à l'Agence du NEPAD et aux partenaires de la GIZ qui ont soutenu l'atelier de rédaction.

Mes vives félicitations à tous les personnels du département RHST qu'ils appartiennent à mon cabinet ou aux divisions et quel que soit leur niveau pour leur implication dans l'élaboration de ce beau travail. Ils ont souvent veillé à des tâches qui ne leur revenaient pas directement afin de rendre disponibles les versions anglaises et françaises pour la session inaugurale du CTS-EST.

Merci à Save the Children pour son soutien inestimable à tout point de vue.

Toute notre reconnaissance aux experts des pays membres de l'Union Africaine, des Agences telles que l'UNICEF, le FNUAP, l'IICBA et le PAM de même qu'aux individualités nombreuses sur le continent et la diaspora qui ayant consulté le site web de la CUA ont contribué à améliorer le texte final.

L'Afrique inaugure une ère qui, selon la plupart des observateurs et experts, déterminera son destin et en fera le continent de l'avenir. Cette ambition d'un avenir radieux ne se réalisera que si le continent se réconcilie avec ses systèmes d'éducation et de formation qui trainent encore le lourd fardeau de son héritage colonial, ainsi que le poids de ses propres tribulations en tant que nouvelle entité politique et économique dans l'arène mondiale. Dans le but de «créer» un citoyen africain nouveau qui sera un agent de changement efficace pour le développement durable du continent tel qu'envisagé par l'Union Africaine dans son agenda 2063, la Commission de l'Union africaine a conçu une stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique pour la décennie 2016-2025 (CESA 16-25).

Cette stratégie est impulsée par la volonté de créer un «système d'éducation et de formation de qualité dont l'objectif est d'offrir au continent africain des ressources humaines performantes adaptées aux valeurs communes africaines et donc aptes à la réalisation de la vision et des ambitions de l'Union africaine. Les responsables de sa mise en œuvre auront pour mission de «réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique afin de procurer les savoirs, les compétences, les aptitudes et la capacité d'innovation et de créativité nécessaires à la promotion d'un développement durable sur le plan national, régional et continental».

Les principes directeurs et les piliers suivants servent de guide pour la mise en œuvre de la stratégie continentale qui vise douze Objectifs stratégiques soutenus par des domaines d'action précis.

Les Principes directeurs:

1. Les sociétés du savoir qu'appelle la réalisation de l'Agenda 2063 reposent sur un capital humain compétent;
2. L'éducation holistique, inclusive et équitable soutenue par des conditions d'apprentissage continu tout au long de la vie, constitue la condition sine qua non du développement durable;
3. La bonne gouvernance, le leadership et la responsabilité mutuelle sont vitaux pour la bonne gestion et l'administration du système éducatif;
4. La mobilité intra-africaine et l'intégration académique exigent l'harmonisation des systèmes d'éducation et de formation, ainsi que la coopération régionale;
5. Le développement de la Science, de la Technologie et de l'Innovation, impulsé par la créativité et l'esprit d'entreprise, repose sur une formation, une pédagogie et la recherche;
6. Un environnement propice à un esprit sain dans un corps sain, assuré par une bonne alimentation et un état physique et socio-psychologique adéquat

Les Piliers:

1. Une volonté politique de redynamiser le secteur de l'éducation et de la formation.
2. Un environnement de Paix et de sécurité.
3. Une égalité des genres et une sensibilité aux différences culturelles.
4. La mobilisation des ressources, notamment, les ressources nationales.
5. Un renforcement des capacités institutionnelles prenant en compte
 - a. La bonne gouvernance et une transparence,
 - b. Une coalition des acteurs pour un processus participatif crédible et autorisant des partenariats solides entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé
6. L'orientation et l'accompagnement des apprenants à tous les niveaux et dans les différents types de formation ;
7. La création et le développement continu d'un environnement propice à l'apprentissage.

Les objectifs stratégiques sont les suivants:

- OS1 - Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation ;
- OS2 - Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation
- OS3 - Exploiter la capacité des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation ainsi que la gestion des systèmes éducatifs ;
- OS4 - Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes, par des processus d'harmonisation nationale régionale et continentale ;
- OS5 - Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres ;
- OS6 - Lancer des programmes d'alphabétisation ambitieux et efficaces pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme ;
- OS7 - Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques chez les jeunes et promouvoir la culture scientifique dans la société ;
- OS8 - Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire et supérieur, en renforçant les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation ;
- OS9 - Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et de promouvoir la compétitivité mondiale ;

- OS10 - Promouvoir l'éducation pour la paix, ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge, en s'appuyant sur les valeurs communes africaines ;
- OS11 - Améliorer l'administration du système éducatif ainsi que l'outil statistique en renforçant les capacités de collecte, de gestion, d'analyse, de communication, et d'usage de données ;
- OS12 - Organiser une coalition de toutes les parties prenantes en faveur de l'éducation pour animer et soutenir les initiatives nées de la mise en œuvre de la CESA 16-25.

La CESA 16-25 repose sur des cadres de communication, de gouvernance et de mise en œuvre pour sa réalisation tant aux niveaux national, régional que continental.

Etant donné que chaque domaine d'intérêt mentionné dans cette CESA 16-25, qu'il s'agisse des principes directeurs, des piliers ou des objectifs stratégiques, mérite parfois à lui seul tout un programme sinon une stratégie à part entière de mise en œuvre, la CESA 16-25 laisse toutes les parties prenantes et tous les acteurs agir librement selon les initiatives positives entreprises. Ces dernières seront toutes intégrées dans le cadre de la coalition en faveur de l'éducation, de la formation et la STI, dans une démarche qui rende plus visible l'ensemble des actions entreprises sur le continent en faveur de l'éducation et de la formation technique et professionnelle.

C'est le cas, sans être exhaustif, de la STISA-2024, de la Stratégie Continentale de l'EFTP, de l'éducation de la jeune fille, de l'alimentation scolaire, de la santé scolaire, de l'administration scolaire ou de la profession enseignante en termes de formation et/ou de conditions de vie et de travail.

Le Rapport annuel d'activités continental suggéré par la CESA 16-25, est un gage pour son succès au sein de la coalition au triple plan national, régional et continental, dans la mesure où il permettra de savoir : Qui est qui, que fait-il -, où, comment et avec qui ? Il permet également de savoir ce qui marche bien et pourquoi, surtout comment partager toutes ces expériences à travers le pays, la région et le continent.

1- HISTORIQUE ET CONTEXTE

L'Afrique est à présent capable de façonner son propre destin. Le vœu émis par la Renaissance africaine de voir l'Afrique réaliser sa cohésion sociale, la démocratie, la croissance économique, et devenir à courte échéance un acteur clé dans la gestion des affaires du monde est plus que jamais à portée de main, malgré le chemin encore parsemé d'embûches qui reste à parcourir. Au cours des deux dernières décennies, les leaders africains ont exprimé cette détermination dans leurs discours politiques lors des rencontres de haut niveau, (conférences ministérielles ou de sommets des Chefs d'état).

L'Union africaine, en tant que incarnation de la volonté collective des peuples africains, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), les Communautés Economiques Régionales (CER) ainsi que d'autres organismes régionaux ont mené des consultations et des réflexions qui ont débouché sur des visions et des cadres stratégiques portant sur tous les aspects de la réalisation de la Renaissance africaine. La plus récente est l'Agenda 2063, qui définit une trajectoire stratégique et audacieuse pour les 50 prochaines années, en vue de la transformation du continent en une région du monde prospère, intégrée, sécurisée et pacifique, démocratique et dynamique.

Cet optimisme peut sembler insolite, mais il est de plus en plus renforcé par l'extraordinaire taux de croissance qu'affichent les économies africaines tandis que d'autres régions du monde subissent un ralentissement notoire. En outre, et comme mentionné dans le document vision de la BAD publié en 2011: «l'Afrique dans 50 ans, vers une croissance inclusive », l'Afrique regorge d'abondantes ressources naturelles dont la plus grande partie est encore non exploitée. Il s'agit non seulement des mines (et particulièrement du pétrole), mais également d'énormes potentialités en énergie verte et bleue. Ces ressources naturelles ne sont pas les seuls atouts du continent africain qui dispose, en outre d'une population jeune et dynamique comparativement aux pays occidentaux portent le fardeau du vieillissement de leurs populations. En investissant dans l'éducation et la formation afin de libérer le potentiel de sa jeunesse, l'Afrique a toutes les capacités de devenir l'une des économies les plus dynamiques et les plus productives.

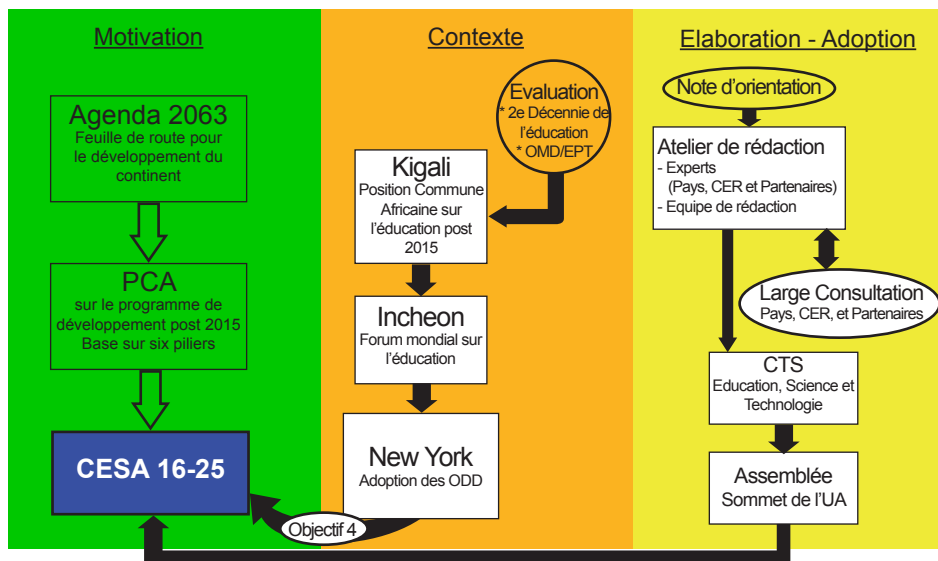
Comme indiqué dans le rapport de la BAD, la prospérité de l'Afrique se réalisera à condition que le continent investisse dans l'éducation et la formation de sa jeunesse. Cet appel a été répercuté par les états, les entités régionales et par les organisations continentales. Au cours des deux dernières décennies, des investissements significatifs ont été consentis dans l'enseignement et la formation des jeunes africains. Des cadres stratégiques de politiques et des plans visant un développement éducatif accessible, dynamique et pertinent ont été mis en place. Pour sa part, l'Union africaine reconnaît le rôle transformateur de l'éducation et de la formation technique et professionnelle à travers le lancement de deux décennies successives de l'éducation, dont la seconde prend fin en 2015. Les résultats fort appréciables atteints sont toutefois mitigés car des efforts restent à consentir pour améliorer l'accès et la qualité. Les leçons tirées des initiatives de développement pilotées par l'Union africaine et de celles soutenues par la communauté internationale indiquent clairement que le développement de l'éducation repose de prime abord sur une responsabilité des africains aux niveaux national et régional.

En effet aucun développement significatif de l'éducation ne peut se réaliser en marge d'une vision clairement définie et d'un cadre stratégique qui émanent des aspirations socio-économiques et culturelles des africains eux-mêmes. A l'évidence, les programmes d'éducation conçus et financés de l'extérieur manquent inévitablement de cohérence et leur impact reste toujours limité.

La démarche générale du CESA est motivée par l'Agenda 2063 de l'UA avec sa feuille de route pour le développement d'un continent pacifique, intégré, prospère, axée sur les populations, et assortie d'étapes stratégiques permettant de concrétiser cette vision dans les plus brefs délais possibles. Le programme de développement post 2015 est une étape essentielle vers la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Fondée sur l'hypothèse selon laquelle, pour réaliser la vision de l'Agenda 2063, il faut une transformation des domaines prioritaires panafricains, la Position Commune Africaine (PCA) sur le programme de développement de l'Afrique pour l'après 2015 est basée sur les sept piliers suivants qui répondent aux aspirations du peuple africain.

CESA 16-25 Démarche générale



- i. Transformation économique structurelle et la croissance inclusive;
- ii. Science, technologie et innovation ;
- iii. Développement axé sur les peuples ;
- iv. Durabilité environnementale ;
- v. Gestion des ressources naturelles, des risques et catastrophes ;
- vi. Paix et sécurité
- vii. Financement et partenariats

En Février 2015 à Kigali (Rwanda), les ministres africains de l'éducation et de la formation se sont rencontrés sous les auspices de l'UA, pour mieux formuler l'agenda post-2015 de l'éducation en Afrique. Les recommandations issues de cette conférence ont ensuite été présentées et validées par le Forum mondial sur l'éducation (FME) organisé par l'UNESCO à Incheon, Corée du Sud en mai 2015.

Dix domaines prioritaires ont ainsi été identifiés pour la région : un accès équitable et inclusif pour tous, l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres, les enseignants et l'enseignement, la qualité de l'enseignement et les acquis de l'apprentissage, la science, la technologie et le développement des compétences, l'éducation pour un développement durable (EDD), l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), l'alphabétisation des jeunes et des adultes, les aptitudes et compétences pour la vie et le travail, le financement, la gouvernance et les partenariats, et l'éducation en situations de crise.

L'Union africaine, à la suite du processus du forum mondial de l'éducation (Incheon 2015), soucieuse d'avoir ses propres objectifs pour se situer par rapport aux objectifs mondiaux, développe cette nouvelle Stratégie continentale pour l'éducation (CESA 16-25), couvrant la période allant de 2016 à 2025. Cette stratégie permet au continent africain de mieux s'approprier les objectifs mondiaux, de les adapter et de les rendre compatibles avec ses propres objectifs.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'agenda global 2063 de l'UA et sera ancrée dans les résultats des processus de consultation et de réflexions mentionnées plus haut. Elle tire les leçons de l'évaluation de la Deuxième décennie de l'éducation et de l'auto-évaluation finale de l'EPT, afin de faire ressortir les principaux enseignements pour l'avenir. En outre, elle permet de capitaliser les stratégies sectorielles post-2015, tels que STISA2024, le Plan d'action révisé de la Décennie de la jeunesse, et la stratégie continentale de l'EFTP, et de nouvelles préoccupations intégrant l'éducation de la jeune fille, l'alimentation scolaire, la santé scolaire, l'administration scolaire ou encore la profession enseignante en termes de formation et/ou de conditions de vie et de travail.

2.1- Introduction

Au cours des deux dernières décennies, le développement de l'éducation en Afrique a été caractérisé dans son ensemble par des progrès assez remarquables. A tous les niveaux, plus d'enfants et de jeunes sont scolarisés. Cette expansion est cependant encore insuffisante car provenant d'une situation de référence initialement très basse. On estime à plus ou moins 30 millions le nombre d'enfants non encore scolarisés en Afrique et ce chiffre est en pleine augmentation, en raison de la croissance rapide de la population. La pyramide globale de l'éducation africaine présente également une base large (79% au niveau primaire), très étroite au milieu (50% au niveau secondaire) et un sommet microscopique (7% à l'enseignement supérieur) (RMS-2015). L'accroissement des effectifs masque également d'énormes disparités et de multiples dysfonctionnements du système éducatif dans tous ses sous-secteurs. Les sous-secteurs clés tels que le préscolaire, l'enseignement et la formation technique et professionnelle, l'enseignement supérieur, ainsi que l'éducation non formelle sont sérieusement sous-développés, en dépit des preuves de plus en plus évidentes attestant de leur importance. Les systèmes d'éducation et de formation africains sont également caractérisés par la démotivation du personnel et la mauvaise qualité de prestation des enseignements, des inégalités régionales et exclusions des groupes marginalisés à tous les niveaux de formation. En outre, un problème fondamental réside dans le fait que le système d'éducation et de formation est segmenté, sans ancrage en amont et en aval avec les secteurs économiques et sociaux.

L'un des principaux objectifs de cette stratégie est le renforcement continu des capacités des ministères africains en charge de l'éducation et de la formation, en termes de capacité à formuler des politiques, planifier et mettre en œuvre des réformes cohérentes et efficaces. Un autre domaine clé d'intérêt est celui d'arrimer les politiques d'éducation et de formation aux secteurs économiques et sociaux, afin de faire du développement des ressources humaines une priorité nationale bénéficiaire d'investissements consistants et soutenus dans les années à venir. Dans cette optique, l'EFTP, la formation continue des adultes et l'enseignement supérieur méritent une attention particulière.

2.2- Aperçu des différents sous-secteurs

Dans cette section, chacun des sous-secteurs des systèmes d'éducation et de formation est brièvement analysé sous l'angle des critères suivants : l'accès, la qualité et l'équité, et enfin les défis à relever. Il faut déplorer cependant que les données utilisées souffrent de leur origine biaisée par le fait que le continent africain est souvent subdivisé en Afrique sub-saharienne et en Afrique du Nord- cette dernière étant souvent reliée au Moyen Orient, ce qui ne permet pas d'avoir une vision globale et actualisée de la situation.

Le concept éducation et formation a été délibérément utilisé parce que très souvent l'éducation est perçue de manière exclusive comme l'instruction scolaire. Il est évident que l'éducation englobe la formation, mais pour éviter tout malentendu et souligner le fait que l'éducation et la formation constituent un continuum, les deux termes sont rassemblés en un seul concept. C'est ainsi que la stratégie continentale de l'EFTP utilise ce terme de EFTP dans son sens le plus large pour couvrir tous les aspects de la formation et de l'acquisition des compétences et de tous les cadres de formation, qu'il soit formel, non formel ou informel. Celui-ci englobe également les questions de la demande et de l'offre de compétences, l'employabilité, l'amélioration des compétences, la capacité à s'auto-employer, la requalification, la polyvalence et l'apprentissage continu. L'EFTP y est appréhendé de façon transversale et compris comme s'étendant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.

Ces dernières années, le continent africain a été le théâtre de terribles attaques d'établissements scolaires et universitaires particulièrement par des groupes extrémistes. Ces attaques et même l'utilisation militaire des établissements scolaires et universitaires représentent non seulement une grande menace à la sécurité des élèves et des enseignants mais endommagent et détruisent le peu d'infrastructures disponibles. Elles ont un effet direct sur les taux de recrutement et fréquentation scolaires autant que sur la qualité des enseignements et les résultats. Les filles sont encore plus affectées vu les défis auxquelles elles sont déjà confrontées dans ces zones de conflits. Protéger les établissements scolaires et universitaires de toute attaque et les préserver de l'usage militaire est vital pour s'assurer que l'éducation continue en temps de guerres en période post conflit. Il est de la responsabilité des gouvernements de définir leur système éducatif comme un ensemble cohérent composé de différents sous-secteurs que sont le préscolaire, le primaire, le secondaire, l'EFTP et le supérieur, chacun avec différents cycles. Les différents états doivent par conséquent mettre les moyens nécessaires et suffisants pour maîtriser cette cohérence qui est elle-même un gage pour l'intégration nationale et régionale.

2.2.1- Préscolaire

L'éducation préscolaire est le socle sur lequel reposent l'apprentissage et tout l'avenir d'une formation. C'est, cependant un domaine négligé en terme de politique et d'investissement. Ce sous-secteur est donc caractérisé par des disparités, la mauvaise gestion, l'absence de programmes cohérents et d'adéquation avec l'éducation primaire. C'est un sous-secteur qui mérite une attention particulière dans la Stratégie continentale de l'éducation 2016-2025.

2.2.1.1- Accès

Il y a eu certes des améliorations pendant la dernière décennie, mais les effectifs en Afrique sont bien en deçà de ceux des autres continents. Les chiffres sont d'environ 20% en Afrique subsaharienne pour cette tranche d'âge. Ce chiffre est cependant beaucoup plus élevé dans les pays d'Afrique du Nord comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Dans certains cas, il existe des politiques et des stratégies, mais la mise en œuvre en termes d'infrastructures, de formation des enseignants et de matériel pédagogique reste généralement très lente.

2.2.1.2- Qualité et équité

La qualité du sous-secteur souffre d'une mauvaise planification, d'une faible allocation des ressources, des enseignants insuffisamment formés et du manque de matériel didactique adéquat. Des inégalités criardes sont à déplorer en termes de fourniture d'équipements et de qualité de l'éducation, de différence entre les riches et les pauvres, les zones rurales et les zones urbaines. Le secteur privé assure parfois un rôle de plus en prédominant ce qui indique actuellement une faiblesse de l'implication du secteur public. Cela nécessite la mise en place de cadres de régulation pour un meilleur suivi de la qualité et de la pertinence des programmes.

2.2.1.3- Défis

Beaucoup d'enfants africains vont à l'école primaire sans préparation et le déphasage entre la maison et l'environnement de la classe est énorme. L'Afrique est le seul continent où la langue d'enseignement est le plus souvent une langue étrangère différente de la langue maternelle. Cette rupture accentue la difficulté chez les enfants à apprendre dans une nouvelle langue et avec des approches d'enseignement et d'apprentissage

structurées. Le préscolaire avec ses méthodes ludiques qui assure l'Education et la protection de la petite enfance (EPPE) est donc le passage essentiel pour accéder à une éducation et formation de base de qualité. Le succès futur du système éducatif repose sur la volonté de l'enfant à apprendre à l'école, l'obligation de l'école à accueillir les enfants ayant des aptitudes différentes, et enfin, la prédisposition des familles et des communautés à collaborer avec les écoles en vue d'améliorer l'apprentissage.

2.2.2- Enseignement primaire

2.2.2.1- Accès

Pendant les deux dernières décennies, l'Afrique a réalisé d'énormes progrès dans l'élargissement de l'accès à l'enseignement primaire. De 1999 à 2012, le ratio brut d'inscrit a augmenté considérablement, passant de 59% à 79%. En termes de nombre d'enfants inscrits, cela représente 144 millions d'enfants bénéficiant de l'accès à l'éducation primaire. Cette situation résulte de la mobilisation des efforts et des ressources déployés par les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes sous les auspices de l'EPT au sein des OMD, ainsi que des politiques d'éducation primaire obligatoire et gratuite décrétées par un nombre croissant d'Etats Africains.

2.2.2.2- Qualité et équité

Malgré cette croissance, les problèmes de qualité et d'équité se manifestent en termes d'inégalités relatives au genre, à la localisation régionale, aux groupes minoritaires, aux communautés pastorales et aux pauvres. En outre, les taux de réussite dans de nombreux pays sont très faibles. Généralement, en Afrique subsaharienne, seulement 70% d'enfants inscrits arrivent en fin de cycle primaire, contre 95% en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. La qualité de l'éducation mesurée par les acquis d'apprentissage demeure une préoccupation majeure. Certains enfants achèvent leur cycle sans acquérir les connaissances et aptitudes requises à chaque étape. Dans certains cas, les données sur les acquis d'apprentissage indiquent que plus de deux tiers des enfants sont incapables de lire suffisamment bien, compte tenu du niveau scolaire auquel ils se trouvent (Adams et Van der Gaag, 2013). Cet état des choses résulte de la mauvaise qualité de l'enseignement, du manque de matériel didactique et des infrastructures. En outre, le leadership, la gestion y compris l'administration scolaire et l'assurance de la qualité dans ce sous-secteur n'ont pas pu réaliser des réformes d'envergure.

2.2.2.3- Défis

Le principal défi en Afrique est de maintenir l'accès tout en améliorant les acquis d'apprentissage. Une trentaine de millions d'enfants en âge d'aller à l'école sont actuellement non scolarisés et il faudrait les inscrire à l'école, tout en s'assurant que ceux qui y sont inscrits acquièrent des aptitudes et des connaissances appropriées à la fin de leur éducation de base. Pour cela, il faudra mettre un accent particulier sur le corps enseignant, sa formation, le déploiement du personnel, le développement professionnel ainsi que l'amélioration des conditions de travail et de vie.

Ceci devrait être accompagné par la responsabilisation des enseignants dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Il faudra en outre réaliser la promesse du passage de l'enseignement primaire universel (EPU) à une éducation de base étalée sur 10 à 12 ans, tel que réaffirmé par les ministres africains lors de leur conférence sur l'éducation post-2015. Il faudra également améliorer partout l'infrastructure scolaire et particulièrement dans les zones enclavées et marginalisées, fournir du matériel didactique en

quantité et en qualité, poursuivre les programmes de cantines scolaires et de suivi sanitaire des apprenants. La rétention des filles dans les écoles est un défi majeur à relever grâce à l'amélioration de leur performance en mathématiques et en sciences. Les TIC devraient permettre de trouver des solutions efficaces et durables à ces défis.

Un travail d'harmonisation doit être engagé au niveau national, régional et continental pour définir une échelle commune d'aptitudes et de connaissances acquises en fonction de l'âge et du niveau scolaire.

2.2.3- Enseignement et Formation Technique et Professionnelle (EFTP)

Dans la plupart des pays industrialisés, l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) jouent un rôle très important dans la production de la main-d'œuvre qualifiée qui sous-tend l'industrie et propulse la croissance économique.

La stratégie continentale de l'EFTP vise à apporter un changement de paradigme dans l'EFTP en partant de l'idée selon laquelle l'EFTP prépare les jeunes à devenir des créateurs d'emplois plutôt que demandeurs d'emplois, afin que le grand public cesse de croire que l'EFTP est un refuge pour les recalés de l'enseignement général. Cette stratégie démontre que toutes les qualifications, même les plus sophistiquées, nécessitent une formation préalable et entrent bien dans le cadre élargi de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle.

2.2.3.1- Accès

En dépit des progrès réalisés dans le développement de l'EFTP, c'est encore un domaine de faible priorité politique, qui se reflète par un taux d'inscription qui se situe aujourd'hui à seulement 6% du taux d'inscription de l'enseignement secondaire par exemple. Ce taux d'inscription est en baisse par rapport à celui de 1999 (7%) et rares sont les pays qui ont connu des améliorations depuis lors.

2.2.3.2- Qualité et équité

La plupart des programmes de formation ne sont pas à jour et les installations sont désuètes. La pertinence de l'EFTP par rapport à l'emploi est limitée. C'est un sous-secteur où les inégalités de genres sont fréquentes en raison de préjugés socio-culturels.

2.2.3.3- Défis

L'expansion des installations de formation de l'EFTP est coûteuse et le défi pour les gouvernements africains est de prioriser ce sous-secteur, car il est la clé pour la réalisation de la Vision de l'Agenda 2063 de l'UA, la promotion de l'emploi et la réalisation d'investissements concrets.

Au cours des dernières années, au regard des progrès technologiques rapides qui ont lieu sur le marché du travail, la nécessité d'intégrer la flexibilité, l'adaptabilité et l'apprentissage continu dans l'offre de formation est devenue une exigence majeure.

L'un des développements les plus importants dans le secteur de l'EFTP au cours de ces dernières années est un changement de paradigme qui favorise l'adoption d'une politique plus holistique et reconnaît l'acquisition des compétences dans tous les types de formation, allant du formel à l'informel et au non formel.

L'EFPT doit être un système cohérent dont le but est de répondre à la demande de développement économique du continent en matière de capacités humaines qualifiées en qualité et en quantité suffisante pour soutenir les besoins de l'activité humaine en vue du bien-être social collectif.

L'EFPT doit cesser de paraître ou d'être considéré comme un simple amalgame de structures de prestataires que sont les établissements publics techniques et/ou professionnels intervenant du cycle primaire au cycle supérieur, et impliquant aussi les établissements de formation du secteur privé.

En adoptant la stratégie continentale de l'EFPT (Décision Assembly/Dec.525(XXIII), les chefs d'états et de gouvernements de l'UA ont marqué leur volonté de rupture avec la perception ancienne de l'EFPT. La première étape vers la redynamisation de l'EFPT sera de donner un meilleur statut à l'EFPT, promouvoir l'emploi des jeunes et élaborer une cartographie des éléments d'un écosystème de l'EFPT, conduisant à l'identification des lacunes qui doivent être comblées.

2.2.4- Enseignement Secondaire

2.2.4.1- Accès

En dépit des progrès réalisés entre 1999 et 2012 avec un taux brut de scolarisation passé de 24% à près de 50%, l'accès à l'enseignement secondaire en Afrique est dans l'ensemble limité par le manque d'opportunités et un faible taux d'investissement. La demande pour l'enseignement secondaire dépasse l'offre, conduisant ainsi à une forte concurrence pour les opportunités disponibles. Le secteur privé se taille une place de plus en plus grande, mais la réponse n'est pas à la hauteur de la demande croissante.

En général, l'accès au premier et second cycle de l'enseignement secondaire dans les des pays africains à faible revenu (mesuré sur la base du PIB et quand les données sont disponibles) est très faible (44,7 et 23,2% respectivement). En outre, les taux d'achèvement des études pour les deux cycles sont très inquiétants. Seulement 29,5% et 13,9% de ceux qui accèdent respectivement au premier et au second cycle de l'enseignement secondaire vont jusqu'à la fin de leurs études. On peut également citer ceux qui finissent les deux cycles, mais se perdent dans le système car ne pouvant pas accéder au niveau suivant. À la fin du premier cycle le taux de déperdition est de 6%. Sur les 13,9% qui terminent le second cycle, uniquement 6,1% accèdent à l'enseignement supérieur.

2.2.4.2- Qualité et équité

En dépit des données limitées sur les acquis de l'apprentissage, les données indirectes telles que les taux d'achèvement et les résultats des examens montrent des failles sur la qualité. Dans les pays africains à faibles revenus, les taux d'achèvement au premier et second cycle de l'enseignement secondaire sont très faibles avec seulement 29,5% et 13,9% de ceux qui accèdent au premier et second cycle de l'enseignement secondaire respectivement.

Dans la plupart des pays, la transition du primaire au secondaire se fait à l'avantage des garçons. Les taux de scolarisation des filles compris entre 30 et 35% de l'effectif total de même que leurs performances sont plus faibles que celles des garçons en raison des attitudes discriminatoires et socio-culturelles (dans la salle de classe ou dans la société) qui tendent à décourager les filles.

2.2.4.3- Défis

Il est désormais établi qu'un système d'enseignement secondaire de qualité et adéquat peut aider à réduire de manière significative la pauvreté extrême en Afrique, car elle augmente les chances d'emploi rémunéré (Gallup, 2011). Toutefois, la capacité d'accueil des diplômés de l'enseignement primaire au niveau secondaire est très limitée, car elle se situe à 36% (UNESCO, 2011). Par conséquent, il faudrait accroître les possibilités, surtout pour les communautés marginalisées, les pauvres des zones urbaines et les filles. La pertinence de l'enseignement secondaire demeure une préoccupation qui touche à l'employabilité, la formation technique et professionnelle et à l'harmonisation avec l'enseignement supérieur. Les mathématiques et les sciences sont indispensables pour la formation d'un capital humain bien outillé, capable de rivaliser dans un monde de plus en plus tourné vers la science et la technologie. Il s'agit en réalité de préparer les jeunes pour les économies fondées sur le savoir et les compétences.

2.2.5- Enseignement supérieur

Pratiquement tous les acteurs du développement s'accordent désormais sur le fait que pour que toute croissance économique soit significative et durable, l'enseignement supérieur doit être placé au centre de l'agenda du développement des nations. Les pays à travers le monde se battent pour développer ce sous-secteur soit sous pression, comme en Afrique, ou dans le cadre de leur plan stratégique prioritaire de développement, comme dans les pays développés et émergents. C'est certain que la construction d'un système d'enseignement supérieur n'est plus un luxe mais un impératif national essentiel pour le développement national et la compétitivité mondiale. Le triptyque Enseignement supérieur + Recherche scientifique + Formation technique et professionnelle est de plus en plus présent dans les préoccupations des états membres de l'UA.

La STISA-2024 accorde une place prépondérante à l'enseignement supérieur, sous la forme de regroupement des plus importants centres de recherche du continent africain. Cela se concrétise par une production scientifique en relation avec le développement de l'Afrique.

L'enseignement supérieur offre un environnement propice au développement des STI et à l'exploitation idoine de tout le potentiel de la science, de la technologie et de l'innovation pour soutenir la croissance et le développement socioéconomique durable. L'amélioration de la compétitivité dans le processus mondial de recherche d'innovation et d'entrepreneuriat exige que les Etats africains continuent de développer une offre d'études supérieures universitaires de qualité.

2.2.5.1- Accès

En dépit de la croissance impressionnante enregistrée dans ce secteur au cours des deux dernières décennies, les taux d'inscriptions se situent aux environs de 7% de la cohorte d'âge et cela est très faible en comparaison avec d'autres régions du monde. En outre, alors que de nombreux pays cherchent à renverser la proportion des domaines et disciplines en faveur des sciences et technologies, le paysage des inscriptions continue d'être dominé par les sciences humaines et les sciences sociales. Les prestataires privés jouent un rôle important dans cette croissance avec plus de 25% des étudiants inscrits dans les établissements privés.

Il est donc possible de prendre des mesures de discrimination positive en faveur des filières scientifiques et d'ingénieurs et pour les filles en termes de prise en charge à travers des dispositifs de soutien d'études et/ou de recherche.

2.2.5.2- Qualité et équité

La qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur sont apparus comme des préoccupations majeures du sous-secteur depuis un certain temps. La formation post-licence reste sous-développée et sa contribution à la recherche et à l'innovation reste insignifiante. Nonobstant la pertinence limitée du système de classement mondial des universités dans le contexte africain, il faut déplorer qu'à l'exception de l'Afrique du Sud et l'Égypte, aucune autre université africaine n'apparaît parmi les cent premières du classement mondial. L'Afrique contribue à environ 1% de la connaissance mondiale et possède ainsi le pourcentage le plus bas du monde, et par conséquent ne consomme que le savoir produit par d'autres, se marginalisant ainsi comme producteur de savoir.

La croissance impressionnante du continent doit faire face cependant à des inégalités considérables liées au genre, à la classe sociale, au lieu géographique, à l'appartenance à des groupes minoritaires, et aussi à toutes sortes de handicaps, entre autres.

2.2.5.3- Défis

Réorienter les inscriptions, la formation post-licence, la recherche et l'innovation liées au développement économique, social et industriel, demeurent un défi. La capacité d'absorption d'une grande masse de diplômés des systèmes d'enseignement secondaire nécessite des infrastructures supplémentaires et modernes, de même que des méthodologies de formation novatrices utilisant les TIC et les cours en ligne et à distance. L'enseignement supérieur en Afrique est également confronté à un vieillissement du corps professoral et des formateurs. Un nombre important de professeurs parmi les plus expérimentés et les mieux formés prendra bientôt leur retraite. Il y a donc un besoin urgent de relève de ces enseignants. Les conditions de travail et de vie des professeurs et des étudiants doivent aussi être améliorées pour attirer les jeunes dans cette carrière.

Le coût croissant de l'enseignement supérieur est également un défi majeur et les schémas d'intégration continentale et régionale (l'harmonisation, par exemple) combinés avec la participation du secteur privé, sont la clé pour accroître l'accès, promouvoir la pertinence et faire avancer la qualité.

Il est essentiel de garder en vue la relation étroite préconisée par la stratégie continentale de l'EFTP entre le système éducatif dans son ensemble et l'utilisateur final de son produit afin de renverser la tendance vers l'accroissement de l'armée des diplômés sans emplois.

2.2.6- Education et Formation informelles et non formelles et Analphabétisme

L'éducation et la formation non formelle en globe tous les programmes et projets structurés d'éducation et de la formation se déroulant en dehors du système formel classique. D'autre part, l'éducation et la formation informelle se déroule dans des contextes divers tels que la vie quotidienne, en famille et dans temps de loisir et autres. Il a fallu des décennies pour que cette forme d'éducation et de formation soit reconnue comme un secteur important contribuant au développement de l'éducation et de la formation en Afrique. Des modes alternatifs d'éducation classés sous ce label ont fourni des opportunités d'apprentissage et de formation à des millions d'enfants, de jeunes et d'adultes africains.

Le concept d'apprentissage tout au long de la vie est intégré dans ces deux modes alternatifs d'éducation et de formation et mérite d'être reconnu et pris en compte par les décideurs africains.

S'agissant de relever le défi institutionnel en faveur de la gouvernance de l'EFTP, la stratégie continentale de l'EFTP recommande de développer un véritable cadre qui prend en compte ce sous-secteur en phase de croissance et porteur de créativité

2.2.6.1- Accès

En l'absence de collecte systématique de données d'analyse de l'éducation et de la formation informelle et non formelle en Afrique, seules des données indirectes peuvent être utilisées pour évaluer ce sous-secteur.

. Tout d'abord, et à quelques exceptions près, la plupart des gouvernements africains investissent seulement 1% de leur budget total de l'éducation dans le développement de l'éducation et de la formation informelle et non-formelle. La majorité des activités sont réalisées par des ONG locales et internationales, à travers le financement des agences de développement. Si le taux d'analphabétisme ne s'est pas amélioré substantiellement au cours des dernières décennies, on peut en déduire que le développement de l'éducation et de la formation informelle et non-formelle en Afrique est encore très faible par rapport à l'Asie et l'Amérique latine, et donc que beaucoup reste à faire. Le Rapport Mondial de Suivi (RMS) de 2015 établit le taux d'analphabétisme de l'Afrique à 41%, ce qui en fait le plus élevé dans le monde. Selon ce rapport, les progrès pour s'attaquer à cette situation a également été le plus lent dans le monde, et les femmes représente t la plus grande proportion de la population analphabète africaine.

2.2.6.2- Qualité et équité

Il n'y a pas de données systématiques permettant d'attester de la qualité revendiquée par des programmes d'éducation informelle et non formelle. La plupart des données disponibles reposent sur l'évaluation formative de programmes et de projets qui montrent que des enfants, des jeunes et des adultes bénéficient réellement de ces programmes d'éducation informelle et non formelle, dans la mesure où ces derniers ont été conçus pour répondre à leurs besoins réels. En termes d'équité, les programmes et projets de l'ENFF sont caractérisés par un effort concerté pour assurer l'équilibre du genre et atteindre les groupes marginalisés et vulnérables.

2.2.6.3- Défis

L'analphabétisme est un défi majeur pour l'adoption des innovations scientifiques et technologiques orientées vers l'amélioration de la santé, de l'agriculture et des moyens de subsistance. Si sa croissance n'est pas enrayée dans les prochaines années, il pourrait mettre en péril le progrès économique et social sur le continent. Pour compliquer la situation, l'Afrique a la plus forte proportion d'enfants, de jeunes et d'adultes non- scolarisés. Six des dix pays ayant le taux le plus élevé d'enfants non scolarisés sont africains (UNESCO, 2015). Comme de nombreux gouvernements en Afrique ont beaucoup compté sur les ressources externes pour accroître les possibilités d'apprentissage, le déclin actuel de l'aide externe peut aggraver l'augmentation de populations non scolarisées. Avec l'un des taux de croissance démographique les plus rapides, il y a un danger réel que le développement de l'Afrique soit tiré vers le bas à cause d'une masse importante de personnes analphabètes. Très peu de pays africains ont lancé des campagnes massives d'alphabetisation comme Cuba, le Nicaragua et d'autres pays asiatiques dans les années 1960 - 1970. Les centres d'apprentissage communautaires sont encore rares dans les zones rurales et urbaines africaines. Les villes africaines ont encore à faire avant de s'engager pleinement dans les «villes d'apprentissage» en dépit des possibilités mis à leur disposition et la croissance exponentielle de leurs populations.

3- STRATEGIE

La CESA 16-25 s'aligne sur la vision de l'UA et de l'Agenda2063 en tant que stratégie sectorielle pour l'éducation. Elle développe une vision du type de systèmes d'éducation et de formation qui doivent être mis en place pour la prochaine décennie, afin de propulser l'Afrique vers la réalisation des objectifs énoncés dans sa vision et l'agenda 2063.

3.1- Vision de l'Union Africaine

La vision de l'Union africaine est celle d'une **“Afrique pacifique et prospère, intégrée, dirigée par ses propres citoyens et occupant la place qui est la sienne dans la communauté mondiale et l'économie du savoir”** et le CESA 16-25 doit fournir les ressources humaines nécessaires pour sa réalisation.

3.2- Mission de la CESA 16-25

Réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique ,pour répondre aux besoins de connaissances, de compétences, d'innovation et de créativité nécessaires pour promouvoir les valeurs fondamentales africaines et propulser le développement durable aux niveaux national, régional et continental.

Principes directeurs et Piliers

Les principes directeurs et les piliers suivants servent de boussole pour les décideurs et les acteurs de mise en œuvre de la CESA 16-25. Les principes directeurs indiquent les orientations clés pour les programmes de réforme nationaux et régionaux et les piliers englobent à la fois les conditions sine qua non et les blocs de construction sur lequel repose la CESA 16-25

3.2.1- Principes directeurs:

1. Les sociétés du savoir qu'appelle la réalisation de l'Agenda 2063 se fondent sur un capital humain compétent;
2. L'éducation holistique, inclusive et équitable soutenue par des conditions d'apprentissage continu tout au long de la vie sont indispensables pour un développement durable;
3. La bonne gouvernance, le leadership et la responsabilité mutuelle sont vitales pour une administration efficace du système éducatif;
4. La mobilité intra-africaine et l'intégration académique exigent l'harmonisation des systèmes d'éducation et de formation, ainsi que la coopération régionale;
5. Le développement de la Science, la Technologie et l'Innovation impulsé par la créativité et l'esprit d'entreprise, reposent sur une formation, une pédagogie adéquate, et la recherche;
6. Un environnement propice à un esprit sain dans un corps sain, assuré par une bonne alimentation et un état physique et socio-psychologique adéquat.

3.2.2- Piliers:

- 1- Une volonté politique de redynamiser le secteur de l'éducation et de la formation ;
2. Un environnement de Paix et sécurité ;

3. Une égalité des genres et une sensibilité aux différences culturelles ;
4. La mobilisation des ressources, et plus particulièrement les ressources nationales;
5. Un renforcement des capacités institutionnelles prenant en compte
 - a. La bonne gouvernance et une transparence,
 - b. Une coalition des acteurs pour un processus participatif crédible et autorisant des partenariats solides entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé
6. L'orientation et l'accompagnement des apprenants à tous les niveaux et types de formations,
7. Le développement continu d'un environnement propice à l'apprentissage.

3.2.3- Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques ci-dessous présentent un ensemble de résultats de haut niveau que la CESA 16-25 vise à atteindre d'ici à 2025, afin de réorienter complètement les systèmes africains d'éducation et de formation et de réaliser la vision et l'Agenda 2063 de l'UA. Sous chaque objectif stratégique, un ensemble d'objectifs de niveau intermédiaire, qui peuvent être appelés domaines d'action, sont prévus, dans le but de préciser les éléments essentiels et les résultats que la CESA 16-25 doit obtenir pour atteindre un objectif stratégique. Ces domaines d'action seront la base sur laquelle les plans opérationnels pour la mise en œuvre de la CESA 16-25 seront développés.

OS 1 :

Revitaliser la profession enseignante, afin d'assurer la qualité et la pertinence à tous les niveaux

- a. Recruter, former et déployer des enseignants bien qualifiés, en promouvant leur développement professionnel continu, et en leur inculquant de façon particulière les valeurs partagées africaines ;
- b. Fournir de bonnes conditions de vie et de travail aux enseignants, afin d'améliorer leur statut et les valoriser dans la société ;
- c. Développer la qualité et la pertinence de l'enseignement et des matériels d'apprentissage ;
- d. Améliorer l'assurance qualité et l'évaluation des mécanismes de résultats d'apprentissage ;
- e. Renforcer les programmes pour inclure les compétences de la vie et d'autres compétences clés tels que l'éducation civique ;
- f. Identifier et récompenser les enseignants dévoués et innovateurs.

OS 2 :

Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation

- a. Développer et consolider les infrastructures d'apprentissage et de formation en particulier dans les zones rurales et tout autre milieu mal desservi;
- b. Elaborer des dispositifs administratifs et législatifs qui assurent la préservation et la protection des infrastructures scolaires.

- c. Assurer un développement harmonieux du corps en prenant en compte une politique volontaire d'alimentation et de santé scolaires ;
- d. Assurer un libre accès aux ouvrages scolaires et aux outils didactiques ;
- e. Formuler des politiques appropriées et propices à l'expansion de l'éducation, avec un accent particulier sur le développement de la petite enfance ;
- f. Réduire les contraintes imposées par la pauvreté, le style de vie, la culture, l'emplacement géographique, parmi tant d'autres.
- g. Intégrer la cartographie des installations et des infrastructures d'éducation dans la planification urbaine et rurale ;

OS 3 :

Exploiter le potentiel des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation, ainsi que la gestion des systèmes éducatifs

- a. Formuler des politiques pour l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation ;
- b. Renforcer les capacités des apprenants et des enseignants en matière de TIC, en vue de tirer pleinement parti du potentiel de la technologie ;
- c. Renforcer les capacités des gestionnaires et des administrateurs de l'éducation dans l'utilisation des TIC dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des stratégies et des programmes ;
- d. Promouvoir le développement des contenus en ligne, en tenant compte des spécificités locales et africaines ;
- e. Capitaliser les initiatives existantes et réussies induites par les TIC et qui améliorent l'accès, y compris l'Université panafricaine et l'Université virtuelle
- f. Fournir un équipement suffisant, adapté aux installations (par exemple, de connectivité, d'énergie) et des services appropriées ;
- g. Développer l'éducation mobile et en ligne et créer des plates-formes de formation, et promouvoir l'accessibilité à tous les élèves, indépendamment de leur situation

OS 4 :

Assurer l'acquisition de connaissances et de compétences requises, ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement à tous les niveaux et pour tous les groupes-cible, à travers des processus d'harmonisation nationale, régionale et continentale

- a. Établir et institutionnaliser l'évaluation des résultats d'apprentissage en classe à différents stades ;
- b. Renforcer les capacités des enseignants dans l'évaluation formative et son utilisation pour l'amélioration et le réajustement des résultats d'apprentissage
- c. Mettre en place des cadres nationaux de qualifications (CNQ) et des cadres régionaux de qualifications (CRQ), afin de faciliter la création de multiples voies d'acquisition de compétences ainsi que la mobilité à travers le secteur ;
- d. Élaborer un cadre continental de qualifications lié aux cadres régionaux et nationaux de qualifications,

pour faciliter l'intégration régionale et la mobilité des diplômés ;

- e. Établir et renforcer les mécanismes d'assurance-qualité et des systèmes de suivi et d'évaluation

OS 5 :

Accélérer les processus conduisant à la parité du genre et à l'équité

- a. Généraliser les expériences réussies de rétention des groupes à risque en terme de genre (filles et garçons) et améliorer leur performance ;
- b. Assurer la progression réussie d'un niveau à l'autre dans tout le système ;
- c. Mobiliser les communautés pour qu'elles deviennent des partenaires, afin d'assurer que les filles (et les garçons, le cas échéant) soient inscrits, poursuivent et achèvent leurs cycles scolaires ;
- d. Développer des interventions pertinentes pour faire face aux contraintes de l'accès et de la réussite à tous les niveaux.

OS 6 :

Lancer des campagnes globales et efficaces d'alphabétisation sur tout le continent pour éradiquer l'analphabétisme

- a. Revisiter et étendre les campagnes existantes d'alphabétisation ;
- b. Élaborer des programmes et une pédagogie intégrant l'aspect genre, pour répondre aux besoins d'éducation et de formation spécifiques de tous les apprenants ;
- c. Promouvoir l'enseignement des langues, des sciences sociales, des mathématiques et sciences, et l'utilisation des TIC dans les programmes d'alphabétisation ;
- d. Promouvoir des activités de lecture et d'écriture en revitalisant et en favorisant l'extension des foires africaines de livres, des bibliothèques scolaires, communautaires et nationales, par le biais de prix récompensant les meilleurs écrivains utilisant les langues nationales ;
- d. Construire de nouvelles bibliothèques publiques et nationales et apporter un appui à celles qui existent déjà ;
- e. Accroître la part du budget alloué à l'éducation non formelle, en l'augmentant à au moins 10% du budget national de l'éducation ;
- f. Mobiliser les étudiants pendant les congés pour donner des cours d'alphabétisation des adultes et encadrer les apprenants de l'enseignement primaire ;
- g. Renforcer et établir le corps de service national de la jeunesse dans les pays africains en vue de soutenir l'alphabétisation à grande échelle

OS 7 :

Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques et diffuser des connaissances et la culture scientifiques dans la société africaine

- a. Introduire les sciences dès le démarrage des programmes d'éducation et développer des activités extra-scolaires attractives telles que des parcs et des clubs scientifiques ;
- b. Encourager la formation pratique et récompenser l'innovation et les innovateurs ;

- c. Faciliter la mise en œuvre des projets d'incubateurs et des programmes de mentorat ;
- d. Employer des moyens informels et non-formels pour la diffusion des connaissances et de la culture scientifique ;
- e. Inclure les connaissances scientifiques contextualisées dans les programmes et dans les approches alternatives d'éducation ;
- f. Promouvoir les connaissances scientifiques et la culture endogènes

OS 8 :

Élargir les possibilités de l'EFTP aux niveaux secondaire et supérieur, et renforcer les liens entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation

- a. Créer et renforcer les systèmes d'information du marché du travail (SIMT) pour identifier les besoins en compétences et qualifications ;
- b. Développer et améliorer l'EFTP et les écoles polytechniques, pour attirer des stagiaires de qualité et fournir des mesures d'incitation pour des opportunités de carrière ;
- c. Établir des partenariats gagnant-gagnant entre les institutions de formation professionnelle et tertiaire et les entreprises, dans le but de développer et de mettre en œuvre conjointement des curricula et des programmes pertinents ;
- d. Institutionnaliser des stages dans le cadre de la préparation pour le monde du travail ;
- e. Fournir des mesures d'incitation pour les établissements de formation et le secteur privé impliqués dans l'application de solutions innovantes et la promotion de jeunes entrepreneurs ;
- f. Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation par des programmes d'incubation, la recherche et le développement (R & D).

OS 9 :

Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation pour relever les défis du continent et promouvoir la compétitivité africaine dans une économie mondialisée

- a. Honorer l'engagement national consistant à allouer 1 pour cent du PIB à la recherche et à l'innovation ;
- b. Créer des environnements propices à la recherche et à l'innovation grâce à la mise en place d'infrastructures et la fourniture de ressources adéquates ;
- c. Lier la recherche au développement des secteurs prioritaires et créer les conditions pour devenir compétitif sur le plan mondial ;
- d. Promouvoir la recherche sur l'éducation et l'EFTP ;
- e. Consolider et développer des centres d'excellence et renforcer les liaisons institutionnelles sur le continent ;
- f. Promouvoir la recherche internationale et la coopération au développement fondée sur l'intérêt et l'appropriation continentale ;
- g. Développer des subventions et bourses sur la base de mérite et de compétition, ainsi que d'autres

mécanismes de soutien pour renforcer les jeunes universitaires et les chercheurs confirmés ;

- h. Renforcer la qualité de l'enseignement supérieur des (post) diplômé et l'éducation postdoctorale pour répondre à l'expansion de la demande pour le capital humain de haut niveau.

OS 10 :

Promouvoir l'éducation pour la paix et la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge, en s'appuyant sur les valeurs communes africaines

- a. Formuler des politiques nationales d'éducation pour la paix fondées sur des valeurs et des mécanismes africains de prévention et de résolution des conflits, en impliquant les ministères concernés ainsi que des représentants des sociétés civiles et des communautés ;
- b. Former les enseignants, les travailleurs sociaux, les forces de sécurité, les représentants d'organisations religieuses et la société civile en tant qu'acteurs et médiateurs pour la paix ;
- c. Développer et diffuser des documents d'enseignement et d'apprentissage sur l'éducation pour la paix et organiser des sessions de formation périodiques dans les écoles, les institutions de formation, les universités et les centres d'apprentissage pour adultes ;
- d. Capitaliser les expériences innovantes en cours dans différents pays africains et au sein de réseaux, et diffuser les enseignements tirés de ces expériences ;
- e. Renforcer les initiatives et les activités du Pôle de qualité inter-pays pour l'éducation à la paix qui constitue un réseau de partage de pratiques et une plate-forme pour le dialogue politique et l'échange d'expériences et d'expertise.

OS 11 :

Améliorer l'administration du système éducatif ainsi que l'outil statistique, en renforçant les capacités de collecte, de gestion, d'analyse, de communication, et d'utilisation de données ;

- a. Établir des systèmes de gestion régionale et continentale de l'information sur l'éducation (SIGE) et des observatoires de l'éducation ;
- b. Produire et diffuser des publications régulières, sous forme de magazines et de bulletins d'information ;
- c. Identifier et fournir un soutien aux groupes de réflexion thématique ;
- d. Soutenir la recherche en éducation, la diffusion et la communication

OS 12 :

Mettre sur pied une coalition de toutes les parties prenantes en faveur de l'éducation pour animer et soutenir les initiatives nées de la mise en œuvre de la CESA 16-25

- a. Elaborer une cartographie des principales parties prenantes sur la base de leurs avantages comparatifs ;
- b. Identifier et développer en commun des initiatives stratégiques ;
- c. Identifier et mobiliser des champions pour soutenir les secteurs prioritaires de la CESA 16-25
- d. Valoriser les champions et faire connaître leurs réalisations.

4- COMMUNICATION ET PLAIDOYER

Une bonne communication est au centre de l'appropriation et de la mobilisation de toutes les parties prenantes et acteurs dans la mise en œuvre réussie de la CESA 16-25. Cela suppose le déploiement de multiples approches et actions à différents niveaux et l'implication de nombreux acteurs.

4.1- Les objectifs de communication et de plaidoyer de la stratégie de la CESA 16-25

1. Créer une prise de conscience et l'appropriation de la CESA 16-25 au niveau national, régional, continental et mondial
2. Renforcer la visibilité et la crédibilité de la CESA 16-25 et de ses défenseurs
3. Diffuser largement le contenu, l'esprit et l'orientation de la CESA 16-25
4. Favoriser la mise en œuvre de la CESA 16-25
5. Aider à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre réussie de la CESA 16-25

4.2- Actions préalables

1. Promouvoir le dialogue politique au sein des parlements nationaux ou même régionaux
2. Promouvoir l'interaction interministérielle autour de la CESA 16-25
3. Promouvoir des dialogues intergénérationnels pour assurer une planification inclusive, l'appropriation par la jeune génération, et la durabilité des actions / idées
4. Fournir un appui soutenu aux instances consultatives nationales et aux conférences professionnelles
5. Soutenir, construire, maintenir et vulgariser le Portail CESA 16-25 à travers une variété de moyens électroniques
6. Produire et diffuser largement des dépliants, des bulletins et autres moyens de communication

Il faudrait préciser que la mise en œuvre de la stratégie est un processus continu d'inter-apprentissage entre parties prenantes et cela nécessite la mise en place d'un flux d'information en boucle au sein de communautés d'apprentissage

5- GOUVERNANCE

Entreprendre la mise en œuvre réussie de la CESA 16-25 exige une définition claire des rôles et responsabilités respectifs que doivent jouer toutes les parties prenantes et les tous les acteurs aux niveaux continental, régional et national.

5.1- Niveau continental

Connaissant le rôle critique que joue l'éducation dans le développement du continent, un comité de 10 chefs d'Etat et de gouvernements (deux de chaque région géographique) a été mis en place par décision du sommet de l'Union Africaine (Assembly/Dec.572(XXV)) dont la mission est de défendre et de promouvoir le développement de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation sur le continent. Sur cette base ces chefs d'Etat ont la charge de mobiliser activement leurs pairs dans leurs régions respectives en faveur de l'éducation, la science, et la technologie (EST). Ils s'engageront à inviter les chefs d'entreprises du secteur public et/ou privé, les membres de société civile et les philanthropes sur le continent et au-delà à s'impliquer en faveur du développement de l'ESTI.

Sur la base d'un rapport annuel (ACAR) dont il est fait état dans cette stratégie continentale qui leur sera soumis, l'équipe des Dix pourra présenter à leurs pairs, la situation du secteur de l'ESTI en Afrique et l'évaluation de la mise en œuvre de la CESA 16-25.

Le Comité technique spécialisé Education, Science et Technologie (CTS / EST) sera responsable de la mise en œuvre, du suivi, de l'évaluation, de l'élaboration du rapport de la CESA 16-25.

5.2- Niveau régional

Pendant leurs réunions statutaires, les ministres de l'éducation des différentes communautés économiques régionales doivent coordonner leurs actions et coopérer dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie. Ces réunions aideront dans l'échange d'expériences et la diffusion des enseignements tirés par les groupes de travail thématiques existants et les entités éducatives ainsi que dans la promotion de la coopération.

A ce niveau seront également examinés la contribution de la Communauté Economique et Régionale au rapport continental annuel de l'ESTI et le fonctionnement de la coalition en faveur de l'éducation au niveau régional.

5.3- Niveau national

Les ministres en charge de l'éducation et de la formation sont responsables d'assurer l'appropriation, la domestication et la mise en œuvre de la CESA 16-25 tout en faisant intervenir d'autres départements ministériels de développement en accord avec leurs stratégies nationales. Les ministères impliqués sont responsables de la collecte, la gestion, l'analyse et de la diffusion à grande échelle. Les ministères devraient étroitement coopérer et collaborer avec des agences bi- et multilatérales d'aide au développement. Les groupes de travail offrent des opportunités idéales pour évaluer, suivre et mesurer le degré de mise en œuvre de la CESA 16-25 en impliquant des experts nationaux et des représentants (agences de développement) et des missions de suivi conjointes.

6- MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La CESA 16-25 est conçue pour impliquer la plus large coalition possible en faveur de l'éducation, la formation et la STI en Afrique.

Au sommet de la pyramide de monitoring du système se trouve une équipe de dix chefs d'état et de gouvernement promoteurs ("champions" en anglais) de l'éducation, de la formation et de la STI, dont une des missions est l'évaluation annuelle de la situation de l'éducation, de la formation et de la STI pour en faire un rapport à la Conférence lors du Sommet de l'UA.

Etant donné le niveau élevé de suivi, chaque thème évoqué ou domaine soulevé dans cette CESA 16-25 exige une organisation pour la collecte et le traitement approfondi de données permettant la mise en place d'un système de prise de décisions efficace.



L'importance des principes directeurs et des objectifs stratégiques nécessite systématiquement des programmes sinon des stratégies à part entière de mise en œuvre. C'est le cas sans être exhaustif de la STISA-2024, de la Stratégie Continentale de l'EFTP, de l'éducation de la jeune fille, de l'alimentation scolaire, de la santé scolaire, du sport, de l'administration scolaire ou de la profession d'enseignant en termes de formation et/ou de conditions de vie et de travail.

Chacun de ces nombreux sujets ou centres d'intérêt sont souvent la préoccupation particulière de nombreux intervenants publics et/ou privés dont les actions font appel à de véritables plans pluriannuels, concourent à la satisfaction du développement du système éducatif et partant des objectifs de cette CESA 16-25/16-25.

Pour impliquer au mieux les différents acteurs actifs sur le terrain, la CESA 16-25 facilitera une collaboration franche et participative pour éviter tout dirigisme. Ainsi la participation de toutes les institutions qui ont signé des mémorandums d'entente (MoU) avec la Commission de l'Union Africaine sera mieux prise en compte.

Ses objectifs stratégiques étant énoncés et connus, la CESA 16-25 se propose de laisser agir librement tous les acteurs et toutes les parties prenantes, en leur encourageant de prendre des initiatives pertinentes dans le cadre bien admis d'une coalition en faveur de l'éducation, la formation et la STI qui implique l'acceptation d'une certaine démarche passant par :

- L'élaboration d'une programmation ;
- La mise en œuvre d'une politique de suivi et d'évaluation continue ;
- La présentation d'un rapport d'activités périodique.

Ainsi peut-on être rassuré de savoir au sein de la coalition au triple plan national, régional et continental :

- Qui est qui ?
- Que fait-il ?
- Où, Comment et avec qui ?
- Qu'est-ce qui marche bien et pourquoi ?
- Comment partager toutes ces expériences à travers le pays, la région et continent ?

6.1- Principes d'intervention

Le système éducatif est une construction nationale qui nécessite une réelle prise de conscience et une volonté politique forte au niveau national.

Après avoir fixé des objectifs, la CESA 16-25 définit une démarche au triple plan national, régional et continental pour la création d'un outil commun et harmonisé de management, de suivi et d'évaluation sur la base de statistiques fiables et des indicateurs de performance simples et clairement admis.

Seule une forte coalition de tous les acteurs et de toutes les parties prenantes en faveur de l'éducation au triple plan national, régional et continental peut nous assurer les meilleures conditions de succès. Il est donc important de partager et/ou échanger les expériences des uns et des autres pour ne pas s'obliger à vouloir redécouvrir la roue.

La détermination collective d'un peuple, le courage de son élite et la volonté politique de ses dirigeants peuvent faire la différence dans la manière de traduire en actes et de mettre en œuvre la démarche de la CESA 16-25, à savoir :

1. Assurer un haut niveau d'engagement des intervenants avec une implication institutionnelle claire ;
2. Instituer la transparence et la franchise, pour renforcer la confiance entre les intervenants;
3. Adopter l'approche de collaboration intersectorielle ;
4. Établir des mécanismes de veille et d'évaluation indépendants.

6.2- Arrangements Institutionnels

6.2.1- Les institutions de niveau continental : Union Africaine

Le rôle de CUA/RHST comprend :

1. Une collaboration avec l'Agence de Planification du NEPAD (NPCA) pour faciliter les activités et fournir un appui aux CER et aux entités nationales ;
2. Configurer un système d'information sur la gestion des connaissances pour fournir les meilleures pratiques aux CER et aux pays, et partager les leçons apprises et échanger les expériences au cours de la mise en œuvre de la CESA 16-25 ;
3. Développer des mécanismes de suivi-évaluation pour évaluer l'impact et améliorer les résultats.

Au sein ou en marge du département RHST de la CUA, il sera nécessaire de créer une équipe d'experts pour aider à la mise en œuvre efficiente de la CESA 16-25. Le statut et le mode de fonctionnement d'une telle équipe est de la responsabilité de la Commission de l'Union Africaine.

Résultat principal: orientation continentale et le partage des meilleures pratiques

6.2.2- Niveau régional : les communautés économiques régionales (CER)

1. Renforcer les capacités des CER pour s'approprier la CESA 16-25
2. Intégrer les objectifs de la CESA 16-25 dans des programmes régionaux
3. Augmenter le nombre des centres régionaux d'excellence (ou des centres spécialisés) et faciliter la mobilité des acteurs de ces centres
4. Encourager les réseaux thématiques régionaux afin de partager les expériences et développer des synergies/ complémentarités
5. Fournir un appui aux États membres pour élaborer des stratégies au niveau national afin de réaliser les objectifs de la CESA 16-25
6. Sensibiliser les États Membres, les organisations de la société civile et le secteur privé sur les objectifs de la CESA 16-25 et faciliter la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la CESA 16-25

Résultat Principal: efficacité de la coordination régionale dans la mise en œuvre

6.2.3- Au niveau des pays : les États membres

1. Renforcer le dialogue entre les parties prenantes nationales et établir un organisme spécifique pour la mise en œuvre de la CESA 16-25 autour d'une coalition nationale dynamique
2. Identifier un organisme national par les plus hautes autorités de l'Etat pour favoriser la coordination entre les différents secteurs. L'organisme national devrait :
 - I. S'approprier du processus de la CESA 16-25 en intégrant les directives pertinentes dans les politiques et stratégies nationales existantes
 - II. améliorer les investissements du secteur privé dans les systèmes d'éducation et de formation à travers l'élaboration de législations et politiques efficaces
 - III. développer et institutionnaliser les processus susceptibles de faciliter un dialogue national entre toutes les parties prenantes pour répondre aux objectifs de la CESA 16-25 sur les aspects sociaux, économiques et les enjeux politiques dans le pays
 - IV. créer un environnement propice au renforcement de partenariats public-privé, visant à contribuer au développement d'une éducation et d'une formation de qualité au service de la transformation économique et sociale.

Résultat Principal: Intégrer la mise en œuvre de la CESA 16-25 dans les politiques et les stratégies au plan national

6.2.4- Secteur privé

Les investisseurs privés doivent être encouragés à s'engager et à contribuer à la mise en œuvre de la CESA 16-25 par :

1. L'adoption de pratiques visant à soutenir le développement de l'entrepreneuriat local et la création d'emplois pour les jeunes
2. L'encouragement d'un environnement des affaires propice à l'augmentation des investissements privés dans l'éducation et la formation
3. La mobilisation du secteur privé et la société civile dans la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises dans l'appui des programmes de la CESA 16-25

6.2.5- Partenaires régionaux et continentaux

La CESA 16-25 devrait bénéficier de l'engagement actif et du déploiement de réseaux continentaux existants tels que AAU, ADEA, ANAFE, ANCEFA, AUF, AWARD, CAMES, IICBA, FAWE, RUFORUM et tout autre nouveau réseau. Ces réseaux régionaux et continentaux doivent appuyer la CESA 16-25 grâce à la mise en œuvre de programmes spécifiques visant à atteindre certains des objectifs fixés par la CESA 16-25.

6.2.6- Le Rapport d'Activités Continentales Annuelles (RACA)

Avec la CESA 16-25, il est institué le RACA dont l'objectif est de rendre compte de façon consolidée au niveau continental de l'évolution de l'éducation en relation avec la stratégie continentale de l'éducation 16-25, la STISA-2024 et la stratégie de l'EFTP.

Les informations liées à la population scolaire et à l'effort budgétaire consenti en faveur de l'EST et de la Jeunesse seront consolidées sous la responsabilité de chaque pays.

Le RACA regroupera au moins les cinq chapitres suivants :

- Rapport RHST (CUA)
- Rapports des pays membres
- Rapports des CER
- Rapports des partenaires et d'autres parties prenantes
- Synthèse continentale et Orientations

Les éléments provenant de tous les pays membres de l'UA et des parties prenantes devront parvenir à la CUA (RHST) au plus tard le 20 octobre de chaque année. Ainsi lors du sommet de l'UA de janvier la CUA soumettra le rapport à l'équipe des dix (10) chefs d'état et de gouvernement défenseurs de l'EST en Afrique.

7- FINANCEMENT : mobilisation des ressources

Des mécanismes novateurs pour le financement durable et la mobilisation des ressources sont un préalable pour le succès de la CESA 16-25. De nouveaux mécanismes de financement pour atténuer le fardeau du secteur public doivent être mis en œuvre, y compris la mobilisation efficace du secteur privé.

7.1- Plans stratégiques et d'investissement :

Des plans d'investissement sur dix ans dans le secteur de l'éducation aux niveaux continental, régional et national doivent d'abord être élaborés d'une manière participative et concertée.

1. Au niveau continental : estimer le coût de la mise en œuvre de la CESA 16-25, y compris les ressources nécessaires pour la gestion, la mise en œuvre, et le suivi-évaluation.
2. Au niveau régional : estimer le coût de la mise en œuvre de la CESA 16-25 au niveau des CER, y compris les ressources requises pour la gestion, la mise en œuvre, le suivi-évaluation, en mettant l'accent sur les Centres d'excellence, le réseautage et la mobilité.
3. Au niveau national : estimer le coût de la mise en œuvre des différents objectifs de la CESA 16-25 en conformité avec les priorités nationales

7.2- Mobilisation des ressources nationales

Etant donné l'importance de la mobilisation des ressources nationales pour la mise en œuvre de la CESA 16-25, il importe de développer de modèles d'affaires pour un financement durable susceptibles de

1. Diversifier la portée et l'ampleur de la mobilisation des ressources grâce à de nouveaux partenariats, la coopération Sud-Sud, l'investissement privé, les Investissements Directs Étrangers (IDE), la diaspora, les fondations et autres champions
2. Partager les coûts avec les différentes parties prenantes en tenant compte de la capacité des apprenants à payer les frais de scolarité à certains niveaux de l'éducation
3. Renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources dans les institutions publiques
4. Appuyer l'expansion des fournisseurs privés d'éducation et de formation

7.3: Mobilisation du partenariat Public-Privé:

La mobilisation de ce partenariat doit inciter le secteur privé à:

1. Fournir un soutien direct aux institutions
2. Accorder des bourses
3. Offrir des services de mentorat et de stages
4. Obtenir du soutien en gestion des prélèvements
5. Contribuer à un fond pour l'éducation

7.4: Contribution des partenaires au développement

La stratégie de mobilisation des partenaires techniques et financiers consistera à leur tendre la main au niveau continental et au-delà afin qu'ils apportent un fort soutien à la mise en œuvre de la CESA 16-25.

En s'appuyant sur les expériences du passé sur le continent africain et des expériences réussies sur les autres continents, les partenaires sont invités à fournir un soutien significatif et cohérent pour la mise en œuvre des programmes ambitieux intégrés dans CESA 16-25. Les Partenaires bilatéraux et multilatéraux sont invités à participer à des négociations nationales, régionales et continentales pour développer le capital humain nécessaire pour un continent plus prospère en particulier et le monde en général.

8- CONCLUSION

L'ambition de l'Afrique pour prendre en charge sa propre destinée, telle que définie par l'Agenda 2063, repose sur la disponibilité de ressources humaines compétentes et qualifiées, capables d'imaginer, de créer, de proposer et de mettre en œuvre des actions de développement innovantes et se fondant sur les valeurs africaines.

La Stratégie Continentale pour l'Education en Afrique s'inspire des leçons apprises des deux précédentes décennies de l'éducation et des expériences d'autres régions du monde, et propose, dans une vision holistique intégrant tous les secteurs et niveaux de l'éducation et de la formation, des actions concrètes en lien avec les douze objectifs de la CESA 16-25.

La mobilisation des ressources nationales et la parfaite coordination régionale et continentale, ainsi que l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, représentent un gage de succès.

A terme, la mise en œuvre réussie de la CESA 16-25 permettra à l'Afrique, non seulement de disposer du capital humain indispensable pour son développement durable, mais surtout de devenir un acteur majeur de l'économie du savoir, et compétitif dans un monde globalisé.

Références

- Adams, Anda and Van der Gaag, Jacques. 2013. Where is the Learning? Measuring Schooling Efforts in Developing Countries. The Brookings Institution.
- African Development Bank, 2011. Africa in 50 Years' Time: The Road towards Inclusive Growth. African Development Bank Group.
- African Union Commission. 2014. Agenda 2063 – Africa we want
- African Union Commission, 2014. Strategie Continentale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP)
- African Union Commission. 2014. Science, Technology and Innovation Strategy for Africa 2024.
- African Union Commission. 2014. Common African Position on the post 2015 development agenda. AU: Ethiopia
- African Union Commission. 2014. Continental strategy of TVET
- Allais, S. 2010. The implementation and impact of National Qualifications Frameworks: Report of a Study in 16 countries. ILO:Geneva.
- Chong Jae Lee. 2006. "The Development of Education Korea: Past achievements and current Challenges.
- Background paper for the East Asia Study Tour for Senior African Education Policy Makers Organized by World Bank on June 19-23, 2006.
- Crabtree, Steve and Pugliese, Anita. 2012. "Poverty Drops with Secondary Education in Sub-Saharan Africa". <http://www.gallup.com/poll/155369/Poverty-Drops-Secondary-Education-Sub-Saharan-Africa.aspx>
- EFA Global Monitoring Report. 2015. United Nations Education, Science and Cultural Organization (UNESCO). UNESCO Publishing
- Mwabu, Germano and Ackerman, Xanthe. 2013. "Focusing on Quality Education in sub-Saharan Africa". <http://www.brookings.edu/blogs/education-plus-development/posts/2013/05/28-quality-education-sub-saharan-africa-mwabu-ackerman>
- Ndoye, Mamadou and Walther Richard. 2013. Critical knowledge, skills and qualifications for accelerated and sustainable development in Africa: Synthesis Report of the 2012 Triennale. Association for the Development of Education in Africa.
- United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). 2013. Outcome Document of the Regional Consultations on the Post-2015 Development Agenda.
- UNESCO 2015 : Education 2030 – Déclaration d'Incheon
- UNESCO 2015: Cadre d'Action vers une education inclusive et equitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous
- UNESCO 2015 : Repenser l'éducation. Vers un bien commun mondial ?
-



CESA 16-25

Pensons ensemble le futur de l'Afrique

African Union Headquarters
P.O. Box 3243,
Roosevelt Street (Old Airport Area)
W21 K19
Addis Ababa Ethiopia
Tel: (251) 11 551 77 00.
Fax: (251) 11 551 78 44
<http://au.int>

PF 01 16 72 HE